



AGIR VRAIMENT CONTRE LA CRISE





UNIVERSITE PERMANENTE DES CADRES FÉDÉRAUX PS/MJS

Le Secrétariat national à la Formation ouvre les Inscriptions

L'Université Permanente s'adresse aux secrétaires fédéraux, délégué(e)s fédéraux, aux membres des conseils fédéraux ainsi qu'aux animateurs fédéraux MJS.

**La formation se déroule sur quatre week-ends intensifs : trois au siège du Parti Socialiste
10 Rue de Solférino - 75333 Paris Cedex 07 et le week-end de l'Université d'Été qui forment un ensemble cohérent**

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée.

Coût de la session : 200 euros payable par chèque à l'ordre du Parti socialiste.

(Les frais de transports sont pris en charge par la fédération, sous réserve de son accord préalable).

2

CALENDRIER :

1^{er} week-end : du vendredi 13 mars 2009 (18 h) au dimanche 15 mars 2009 (13 h 30)

2^{ème} week-end : du vendredi 15 mai 2009 (18 h) au dimanche 17 mai 2009 (13 h 30)

3^{ème} week-end : UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

La date et le lieu vous seront communiqués ultérieurement

4^{ème} week-end : du vendredi 23 octobre 2009 (18 h) au dimanche 25 octobre 2009 (13 h 30)

* Toute demande de dossier d'inscription s'effectue auprès du : Parti socialiste - Secrétariat national à la Formation : Mireille Bourbon-Perez -10 Rue de Solférino - 75333 Paris Cedex 07
Télécopie : 01 45 56 76 45 - E-mail : formation@parti-socialiste.fr

** Lors de la demande de dossier d'inscription, qui vous parviendra soit par e-mail, télécopie ou courrier, nous vous remercions de bien vouloir indiquer vos coordonnées exactes (Nom, Prénom, Adresse postale, Tél, Portable, e-mail) et nous le retourner uniquement par courrier accompagné du règlement et de votre photo d'identité.

**Vos réactions,
suggestions,
commentaires
au plan de relance
du PS.**

**EXPRIMEZ-VOUS
dans le courrier
des lecteurs**
redaction@parti-socialiste.fr

agenda du parti

1 29 janvier

Mobilisation générale
des salariés

CULTURE

1^{er} WIP « section Culture »
à la Cartoucherie de
Vincennes
(Théâtre de l'épée de bois)

**Samedi 7 février 2009
de 15 h à 18 h**

• Sujet : Emploi culturel et conditions de rémunération des artistes. Avec la participation de nombreux artistes, de délégués syndicaux, de juristes, d'opérateurs et d'acteurs culturels du monde associatif, etc.

Entrée libre. Plus d'informations sur le blog de la section Culture <http://www.sectioncultureps.net> courriel : infos@sectioncultureps.net

L'hebdo des socialistes • 10, rue de Solférino 75333 Paris Cedex 07 • Tél. : 01 45 56 78 61 • Fax: 01 45 56 76 83

- (Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 01 45 56 ou écrivez à : redaction@parti-socialiste.fr)
- DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Maurice Braud
- DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Benoît Hamon • RÉDACTRICE EN CHEF : Ariane Gil (78.61) • RÉDACTION : Bruno Tranchant (77.33), Damien Ranger (76.37), Ariane Costes (76.20), Fanny Costes (76.32). • SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Élisabeth Philippe (76.27) • MAQUETTE : Pascale Lecomte (79.44) et Joëlle Moreau (77.16)
 - PHOTO : Philippe Grangeaud (76.00) • SECRÉTARIAT : Odile Fée (78.61) • COMPTABILITÉ : Michèle Boucher (79.04) • ABONNEMENT : Sabine Sebah (78.57)
 - FLASHAGE ET IMPRESSION : PGE (94) Saint-Mandé • ROUTAGE : Inter Routage - 93300 Aubervilliers. N° commission paritaire : 0109 P 11 223
 - ISSN : 12786772 "L'hebdo des socialistes" est édité par Solfé Communications. Ce numéro a été tiré à 243 137 exemplaires.

Un plan rapide et massif



D.R.

Martine Aubry,

Première secrétaire
du Parti socialiste

La crise que nous traversons est une crise sans précédent par son ampleur, sa violence et sa gravité. Les principales conséquences de la crise ne sont pas derrière nous mais bien devant nous, d'où l'urgence d'une action rapide. Nous sommes confrontés à une crise de système, dont l'une des causes profondes est l'accroissement des inégalités, des bas salaires, de la précarité et des régressions sociales.

Face à cela, le plan annoncé par Nicolas Sarkozy est totalement insuffisant dans ses montants - seulement 5 milliards d'euros d'argent nouveau - et gravement déséquilibré, en ne proposant rien pour le pouvoir d'achat et la consommation.

Nous sommes profondément inquiets de voir que notre pays est devenu l'un des seuls en Europe à ne pas avoir un plan de relance digne de ce nom alors que la crise est durable. C'est la raison pour laquelle j'ai jugé qu'il était de notre devoir de faire des propositions, de dire ce que nous ferions si nous étions au pouvoir.

Le plan de relance adopté par le Bureau National propose des actions à effet rapide car il y a urgence, et massif (50 milliards d'euros) car la crise est profonde. Nous proposons un plan qui marche sur ses deux jambes (24 milliards de soutien à la consommation avec une aide immédiate et 26 milliards sur l'investissement) et si j'ose dire, qui y ajoute deux bras, l'accompagnement des entreprises et des salariés en difficultés.

Nous savons que nous ne réglerons pas, avec ce plan, les problèmes fondamentaux et de structure du système actuel. Mais nous avons là un plan de nature, si nous sommes suivis par le gouvernement, à sortir la France de l'ornière. Pour nous, cette première étape, en appelle une seconde bien plus essentielle, sans laquelle rien n'est réglé : le système doit être totalement repensé. Nous y travaillons déjà et nous ferons des propositions dans les mois à venir.

En attendant, nous allons, ces prochaines semaines, défendre ces mesures auprès des Français, partout dans notre pays, avec l'espoir que cette mobilisation puisse permettre à nos idées d'être reprises.

■ sommaire

Actualités France	p.4
Le plan de relance socialiste	p.6
Agir vraiment contre la crise	
Dossier	
La culture entre les mains de Sarkozy	p.18
Territoires	
Solidarité avec Gaza	p.26
Vie du parti	
Calendrier des élections européennes	p.33
Rassemblement des secrétaires de section	p.36

Le chiffre

Un déficit public de 5,4% du PIB, un taux de chômage de 9,8%, une récession à hauteur de 1,8% du PIB : telles sont les prévisions de la Commission européenne pour l'Hexagone en 2009. Autant dire, la Bézina. Le gouvernement n'a pour sa part relevé sa prévision de déficit public 2009 à 4,4%. Il avait été initialement fixé à 52,1 milliards. En quelques semaines, il a été révisé à 67,79,3 puis 85,8 milliards. Ce dérapage historique est lié au plan de relance et au réajustement à la baisse (- 0,3 point) des prévisions de recettes fiscales. Cette énième révision ne sera pas la dernière car elle est calée sur une fourchette de croissance (+ 0,2 % à + 0,5 %) intenable.

5,4

Prisons

16 suicides depuis le 1^{er} janvier

Une série noire. Les 16 suicides de détenus depuis le 1^{er} janvier mettent une fois de plus en lumière les conditions inhumaines de détention. Sous le coup de multiples condamnations par le Conseil de l'Europe et la Cour européenne des droits de l'Homme, la France connaît deux fois plus de suicides en milieu carcéral que l'Angleterre et 3 fois plus qu'en Espagne. Une tragédie qui semble laisser de marbre la garde des Sceaux... Surpopulation carcérale et inadéquation des soins psychiatriques en milieu carcéral constituent pourtant de vraies urgences. La France paie le prix de la politique du tout répressif dont Nicolas Sarkozy est le promoteur depuis 2002.

Livret A

L'épargne populaire mise au banc

Après avoir laissé les plus nantis s'enrichir avec des placements



financiers juteux et responsables pour beaucoup de la crise financière et économique, voilà que le gouvernement s'attaqué... au livret A ! En faisant passer le taux d'intérêt de 4 % à 2 %, le gouvernement anéantit l'épargne la plus populaire, soutien précieux pour beaucoup de Français en cette période de crise. Mieux vaut être un spéculateur qu'un épargnant modeste.

Mobilisation

Le 29 janvier, tous dans la rue !

« C'est quasiment unique dans l'histoire des mouvements sociaux », se félicite Maryse Dumas, secrétaire confédérale de la CGT. La totalité des syndicats et des partis de gauche tra-



vailtent ensemble pour la mobilisation interprofessionnelle du 29 janvier, et pour proposer une perspective alternative au gouvernement. Pouvoir d'achat, sauvegarde des emplois, lutte contre la précarité, défense de la protection sociale et du service public, autant de revendications soutenues par le Parti socialiste qui sera présent dans les cortèges partout en France. Mobilisez-vous !

Assemblée nationale

Déni de démocratie dans l'hémicycle



Pour la première fois, les députés socialistes n'ont pas assisté à la séance de questions au gouvernement, le 29 janvier. Un boycott organisé à la suite d'un passage en force du gouvernement, organisé par le président de l'Assemblée nationale, sur la limitation du droit d'amendement. Devant l'obstination à abréger les discussions et à empêcher le débat, les députés socialistes, emmenés par Jean-Marc Ayrault, ont décidé de quitter la séance estimant que leur présence « dérangeait ». Un sentiment partagé, une fois n'est pas coutume, par des députés UMP, voyant dans cet incident l'illustration que « nous sommes entrés dans une gouvernance autoritaire ». Et ce n'est pas un socialiste qui le dit.

Page réalisée

par Damien Ranger



L'image de la semaine « Refonder l'Amérique »

Une journée historique. En ce 20 janvier, Barack Hussein Obama devient officiellement le 44^e président des États-Unis. George W. Bush quitte la Maison-Blanche sous les huées, ici salué par le nouveau couple présidentiel et Joe Biden et son épouse. Peu d'Américains le regretteront. Après huit années de cette présidence catastrophique, Barack Obama porteur d'immenses espoirs, doit affronter une situation particulièrement difficile : une crise économique comparable à celle de 1929 dans son ampleur, deux guerres, en Afghanistan et en Irak, un défi écologique majeur. Barack Obama en est conscient. Lors de son discours d'investiture, il a ainsi appelé les Américains « à se relever, à se secouer, et à commencer à refonder l'Amérique ». Bonne chance, Mister President !

Être utiles aux Français

Lors d'une conférence de presse, le 21 janvier, **Martine Aubry** et plusieurs responsables socialistes ont présenté le contre-plan de relance du PS pour agir vraiment contre la crise. Alors que Nicolas Sarkozy s'en est tenu à un plan d'investissements à long terme, à aider les banques sans contrepartie, et à maintenir un budget 2009 inadapté, les socialistes proposent d'agir rapidement, massivement et durablement.

“ **N**ous ne sommes pas au pouvoir. Mais nous voulons être utiles. Nous sommes profondément inquiets de voir que notre pays est devenu l'un des seuls d'Europe à ne pas avoir un plan de relance digne de ce nom. Alors nous pensons qu'il est de notre devoir de faire des propositions, de dire ce que nous ferions si nous étions au pouvoir», lance Martine Aubry en

guise de préambule, ce 21 janvier. Devant la presse, et accompagnée par un grand nombre de responsables socialistes, la Première secrétaire a démontré que le travail de l'opposition ne consiste pas seulement à « dénoncer » mais aussi à « proposer ». Elle a rappelé que le parti comme les parlementaires ont interpellé le chef de l'État quand la crise a éclaté. En vain. Le plan concocté par Nicolas

Sarkozy méprise la relance du pouvoir d'achat ou l'accompagnement des entreprises en difficulté. Aujourd'hui, les fermetures de sites s'accumulent et les licenciements avec. « Les effets les plus néfastes de la crise sont devant nous », a souligné Martine Aubry, avant de divulguer les détails d'un plan basé sur la réponse à l'urgence, des moyens massifs et un équilibre de l'action.



Un plan adapté aux enjeux

C'est un plan « qui marche sur deux jambes », a répété la Première secrétaire du PS : « 24 milliards de soutien à la consommation et 26 milliards sur l'investissement. Et si j'ose dire qui y ajoute deux bras, l'accompagnement des entreprises et des salariés en difficulté ». Parmi les mesures annoncées figure « une aide immédiate de 500 euros », versée aux bas salaires et bénéficiaires des minima sociaux. « Cette mesure toucherait 12,4 millions de personnes ». Le PS préconise également une baisse de 1 point de la TVA, ou une hausse immédiate du SMIC de 3%.



Mais il s'agit également de financer des investissements à l'impact rapide. En lançant notamment « un pacte de relance entre l'État et les collectivités locales » de 4,8 milliards d'euros. En contrepartie, elles pourraient accroître les chantiers et favoriser l'emploi dans le BTP ou les énergies renouvelables.

Autre axe d'action : l'aide aux entreprises et la protection des salariés. Pour les TPE et PME innovantes, le PS propose de garantir des prêts qui aujourd'hui ne leur sont pas accordés par les banques et pour les salariés, de doubler le temps de chômage partiel autorisé. Mais pour les entreprises qui profitent de la crise pour restructurer, « il faut que ça coûte cher », a prévenu Martine Aubry. Enfin, pour celles qui sont contraintes de fermer, l'accompagnement des salariés doit être exemplaire : allongement de la durée d'indemnisation, formation ou encore création de 100 000 contrats aidés, supprimés auparavant par la droite, et de 100 000 emplois verts dans les associations. Des mesures qui s'inscrivent toutes dans une volonté de changement profond du système financier et économique actuel.

Des « dépenses actives »

Devant tant d'annonces et un plan évalué à 50 milliards d'euros, certains crient déjà à l'accroissement du déficit. Mais le PS a tenu à être clair.

Les prévisions de la Commission européenne ne permettent pas l'inefficacité. « Un passage de 7 à 10 % de chômage sur un an, c'est 40 % d'augmentation. C'est du chômage massif. Du coup, il faut s'appuyer sur les outils à notre disposition. Nous baissons la TVA. Et d'un seul point, alors que la Grande-Bretagne la baisse de deux. Nous augmentons le SMIC de 3 %. Ce qui n'est rien comparé à l'inflation de 3,7 % en 2008 », précise Michel Sapin, secrétaire national du PS à l'économie. Les socialistes ont ainsi défendu la pertinence de leur plan. « Ces mesures sont à prendre dans leur globalité, a prévenu Didier Migaud, président socialiste de la Commission des finances de l'Assemblée nationale. Ce sont des dépenses actives quand l'État accroît aujourd'hui son déficit de manière passive. Et tout dépend de la croissance. C'est justement l'une des données que nous tentons d'améliorer avec notre plan. » Et Martine Aubry de conclure : « Le Président doit regarder la réalité en face. Il ne faut pas que les Français pensent qu'il n'y a pas de solutions pour affronter la crise. Il y a des solutions ! Nous le dirons sur les marchés, lors de manifestations... et expliquerons notre volonté : agir vraiment contre la crise ! »

Fanny Costes



Agir vraiment contre la crise

Le Parti socialiste a présenté, mercredi 21 janvier, son propre plan de relance.

Des propositions destinées à améliorer immédiatement le pouvoir d'achat des Français, protéger les salariés et relancer une véritable politique industrielle tout en répondant au défi écologique. L'*Hebdo* publie un résumé de ce plan. L'intégralité du texte peut être consultée sur www.parti-socialiste.fr

La crise financière, économique et sociale que nous traversons est une crise structurelle, exceptionnelle et sans précédent, par son ampleur, sa violence, sa gravité.

Pour les socialistes, avant d'être financière, cette crise est d'abord une crise politique et sociale. L'accroissement des inégalités, les bas salaires, la précarité, les régressions sociales sont à l'origine du dévoiement du système financier et économique. Le recours croissant à l'endettement des ménages et des entreprises était la conséquence logique d'un système qui refusait la progression du pouvoir d'achat de l'extrême majorité des salariés mis en concurrence à l'échelle mondiale, et d'une recherche par les actionnaires de taux de profits incompatibles avec la croissance réelle des économies.

Nous sommes donc bien

confrontés à une crise de système, et l'enjeu doit être de créer les conditions de l'émergence d'un nouveau modèle de développement.

Au demeurant, la crise économique précédait largement l'arrivée de la crise financière en France. Le gouvernement français, dont la responsabilité dans la dégradation de la situation économique et sociale est écrasante, a longtemps refusé de voir la réalité en face, considérant que la crise économique ne toucherait pas notre pays.

Alors que le PS en appelait à la relance de l'économie dès le mois de juillet, Éric Woerth déclarait le 31 juillet 2008 que « la France n'a pas besoin de plan de relance économique mais de réformes et d'une gestion rigoureuse ». Et François Fillon enfonçait le clou le 18 août 2008, en déclarant « Nous n'avons pas besoin d'un plan de relance, qui serait un plan de relance

artificiel », considérant qu'il « n'est pas raisonnable de parler de récession puisque l'année 2008 sera celle d'une croissance positive ! »...

Pour les socialistes, les principales conséquences de la crise ne sont pas derrière nous, mais bien devant, d'où l'urgence d'une action rapide, résolue et cohérente des pouvoirs publics.

À l'opposé du prétendu plan de relance présenté par Nicolas Sarkozy, nous devons proposer des réponses immédiates et équilibrées pour protéger les Français des conséquences redoutables qu'aura la crise, principalement sur le plan social, et pour relancer la consommation, l'investissement et la croissance.

Dès lors, les propositions que nous formulons sont d'abord destinées à améliorer immédiatement le pouvoir d'achat des Français, à commencer par les catégories moyennes et populaires : hausse des

salaires et des minima sociaux, baisse des prix des produits de première nécessité, augmentation des allocations sociales... Elles visent ensuite à protéger fortement les salariés des conséquences des restructurations, à dissuader strictement les entreprises qui font des bénéfices de recourir aux compressions d'effectifs, et à relancer la création d'emplois.

Un volet important de nos propositions consiste à relancer immédiatement une véritable politique industrielle qui préfigurera l'émergence de l'industrie de demain. Cette dimension du plan apportera des réponses d'urgence aux secteurs aujourd'hui en crise et à leurs salariés, avant de poser pour l'avenir les bases d'une politique industrielle globale, fondée sur le retour d'un État acteur de l'économie.

Les propositions des socialistes face à la crise s'inscrivent ensuite pleinement dans la réponse au défi écologique, par le développement de leviers de croissance innovants et écologiques, et par la prise en compte de la nécessaire maîtrise de la consommation d'énergie. Elles jettent enfin les bases d'un grand projet de régulation financière, afin d'éviter qu'une telle crise ne puisse se reproduire, et comportent une importante dimension européenne, en particulier quant à la nécessaire coordination des

plans de relance nationaux dans l'ensemble de l'Union. L'élaboration de propositions audacieuses et adaptées face à la crise impose préalablement de déconstruire avec force certains postulats erronés de la droite, qui servent d'abord à justifier son refus d'agir. En particulier, selon Nicolas Sarkozy et le gouvernement :

–le soutien au pouvoir d'achat et à la consommation serait inutile, augmenterait les importations et détériorerait notre solde commercial au profit de nos partenaires, alors qu'il est à la fois un élément majeur de l'explication de la crise et de sa solution ;

–notre économie et notre industrie souffriraient d'un manque de spécialisation, alors que les pays dont l'économie est très spécialisée sur des secteurs particuliers, qu'ils soient industriels, financiers ou de services, sont les plus durement frappés par la crise (Royaume-Uni, Espagne...) ;

–le développement du crédit et une politique de baisse des prix par l'exacerbation de la concurrence, dans notre pays et à l'échelle mondiale, seraient la seule manière d'offrir de maigres gains de pouvoir d'achat à nos concitoyens, alors que celui-ci ne pourra durablement progresser que s'il résulte de la hausse des salaires et de la création d'emplois ;

–l'action publique ne serait qu'un pis-aller tout juste

acceptable en période de crise, et le rôle de l'État serait avant tout de protéger ceux-là même dont le comportement a amplifié l'onde de choc, alors que c'est un État régulateur, stratège, acteur de l'économie, qui seul est susceptible d'imposer des règles de fonctionnement saines au marché et de faire prévaloir l'intérêt général.

Plutôt qu'un énième plan de communication dont le président de la République a le secret, et qui fait se succéder voire se répéter des annonces souvent sans lendemain, nous souhaitons proposer un ensemble cohérent de propositions, dont l'élaboration et la mise en œuvre reposent sur une large concertation avec les collectivités locales, les partenaires sociaux et l'ensemble des forces vives, en France et en Europe.

Ce que les Français attendent n'est pas seulement une réponse ou un complément au plan de relance annoncé par le président de la République. Des actions urgentes sont absolument nécessaires pour éviter que notre pays ne s'enfonce dans le marasme économique et social. Face à une crise structurelle du modèle contemporain de capitalisme, nos propositions s'inscrivent également dans une dynamique de changement profond, pour permettre la construction d'un nouveau modèle économique et social.

NOS PRINCIPALES PROPOSITIONS



Si la crise que nous traversons trouve son origine dans un accroissement des inégalités et une stagnation des salaires, les réponses à y apporter doivent d'abord favoriser une augmentation du niveau de vie des catégories moyennes et populaires et la protection des victimes d'une catastrophe sociale programmée, avant de relancer une machine économique aujourd'hui en panne.

A. Relancer immédiatement le pouvoir d'achat et la consommation

Une relance rapide de l'économie ne peut passer que par une augmentation immédiate des salaires, des minima sociaux, des pensions de retraite et des allocations sociales, couplée à une action forte en direction des prix, en particulier pour les biens essentiels.

1) Une augmentation rapide des salaires, des pensions et des prestations sociales

Nous proposons :

- Le versement **d'une aide immédiate de 500 euros dès le mois de février 2009 à tous les bénéficiaires de la prime pour l'emploi (9 millions de salariés)** ;
- Le versement **d'une aide immédiate de 500 euros dès le mois de février 2009 à tous les bénéficiaires des minima sociaux (minimum vieillesse, RMI-RSA, API, AAH, ASS...)** ;
- **Une revalorisation du SMIC de 3 % au 1^{er} février 2009**, avant l'engagement des négociations annuelles sur les salaires, de manière à dynamiser ces négociations ;
- Afin de garantir une progression rapide

et durable de tous les salaires, **la soumission des exonérations de cotisations sociales à la conclusion effective d'accords salariaux annuels**, qui devront intervenir cette année avant le 1^{er} septembre, et non à leur seule négociation ;

- **La généralisation obligatoire du chèque transport à tous les salariés et à tous les moyens de transport** nécessaires pour aller du domicile au lieu de travail, y compris aux déplacements en voiture, sur la base d'une indemnité kilométrique ;
- **La revalorisation immédiate des allocations logement de 10 %.**

2) Agir sur les prix des biens essentiels

Nous proposons :

- **Une baisse de 1 point du taux normal de TVA, passant de 19,6 % à 18,6 %** – pour soutenir le pouvoir d'achat des Français par une baisse généralisée des prix à la consommation, mais également la trésorerie des entreprises, en particulier des PME et TPE.
- **Un gel des loyers dans les zones de forte hausse en 2009 et 2010, et la limitation de la hausse de l'ensemble des autres loyers au taux d'inflation** ;
- **La mise en chantier de 300 000 logements sociaux (PLAI et PLUS) sur les deux prochaines années** – pour soutenir efficacement la filière du BTP et de la construction ;

B. Agir massivement pour l'emploi et la protection des salariés

La catastrophe sociale qui s'annonce impose de renouer avec une politique de croissance et d'emploi, dont la France est privée depuis 2002. Mais au-delà, il n'est

pas acceptable que soient livrés à leur sort les dizaines de milliers de salariés qui seront menacés de chômage dans les mois qui viennent, en particulier ceux qui feront l'objet de plans de restructuration et de licenciements, surtout lorsque les entreprises sont par ailleurs bénéficiaires.

Des mesures d'urgence doivent être prises. La première sera **le gel immédiat de toutes les suppressions de postes dans la fonction publique** ;

1) Une augmentation de la durée et de l'indemnisation du chômage partiel, particulièrement nécessaire pour les salariés de l'automobile

La crise qui menace l'emploi de centaines de milliers de salariés justifie la création dans l'urgence et à titre exceptionnel d'un chômage partiel prolongé, pour éviter les licenciements.

Nous proposons :

– La possibilité de mise en œuvre, sur les 18 prochains mois, d'un chômage partiel prolongé de 800 heures supplémentaires au-delà de 800 heures annuelles ;

– La soumission de cette prolongation du chômage partiel à un avis conforme du comité d'entreprise ;

– L'élevation de l'indemnisation des salariés, pendant cette période, à 80 % du salaire.

2) L'amélioration de l'indemnisation des salariés victimes d'un licenciement économique

Nous proposons que :

– Les règles propres au contrat de transition professionnelle et à la convention de reclassement personnalisé soient unifiées, généralisées à tout le pays et que



la durée d'indemnisation soit provisoirement portée à deux ans avec maintien d'une indemnisation à 80 % du salaire pendant cette période.

– À titre exceptionnel et pendant 24 mois, les salariés inscrits à l'ANPE suite à une fin de CDD ou de mission d'intérim bénéficient d'une prolongation de six mois de leur indemnisation lorsque leurs droits arrivent à échéance pendant cette période.

3) Modifier la procédure des licenciements économiques pour mieux protéger les salariés

Si, dans cette période de crise, les difficultés que rencontrent certaines entreprises peuvent justifier le recours à des compressions d'effectifs, il n'est pas acceptable que soient prononcés des licenciements dont l'unique but est d'améliorer la profitabilité d'entreprises parfaitement bénéficiaires, ou pire, que des employeurs profitent de la crise pour réduire leur masse salariale. Or il est aujourd'hui établi que **seul le coût du licenciement permet de s'opposer concrètement des compressions d'effectifs de pure convenance**.

Pour les entreprises qui engagent un licenciement économique alors qu'elles continuent à distribuer des dividendes ou à racheter leurs propres actions, le remboursement préalable des aides publiques perçues au cours des cinq der-

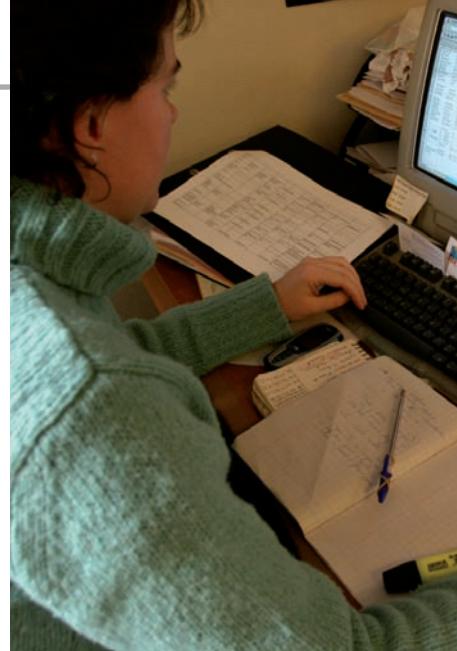
nières années sera une condition de recevabilité de la procédure.

Le contenu du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) devra tenir compte, sous le contrôle de l'administration, de la situation financière des entreprises. Lorsque ces dernières sont réellement bénéficiaires, et notamment lorsqu'elles continuent à verser des dividendes à leurs actionnaires ou à procéder à un rachat d'actions, le PSE devra se donner tous les moyens de reclasser ou de reconvertis dans un emploi de catégorie équivalente l'intégralité des salariés concernés, et financer la réindustrialisation des sites affectés. Le montant des sommes mobilisées par l'entreprise devra alors correspondre à l'équivalent de 80% du salaire brut pendant deux ans pour chaque salarié concerné, en plus du versement des indemnités légales et conventionnelles de rupture.

En cas de désaccord persistant entre le comité d'entreprise et l'employeur sur le contenu du PSE, l'appréciation de cette obligation relèvera de l'administration du travail. Le juge judiciaire pourra intervenir, en urgence, pour suspendre la procédure de licenciement économique et s'opposer aux licenciements tant que les obligations pesant sur l'entreprise, telles que fixées par l'administration du travail, n'auront pas été respectées. Cette pénalité financière, bien supérieure à ce que prévoit la majorité des PSE aujourd'hui, dissuadera véritablement les entreprises de procéder à des licenciements de convenance.

4) Des politiques actives pour l'emploi

Le gouvernement a dû admettre la nécessité de recourir aux emplois aidés alors qu'il avait lui-même diminué les crédits dans la loi de finances initiale.



Nous proposons :

- La création de 100 000 emplois aidés supplémentaires ;
- La création de 100 000 emplois pris en charge à 75 % par l'État dans le secteur non marchand. Il s'agit de contrats à temps plein d'une durée de trois ans ;
- La réactivation des retraites anticipées dans les secteurs du bâtiment et de l'automobile peut être une arme nécessaire sans remettre en cause notre objectif général de favoriser l'emploi des salariés âgés.

C. Relancer immédiatement et durablement l'investissement

C'est maintenant et en urgence qu'il convient de relancer les investissements, de court terme comme de long terme, tant publics que privés.

- 1) Un effort immédiat pour l'investissement public

Un contrat avec les collectivités locales



Un plan de rattrapage pour l'hôpital public

L'investissement dans la remise à niveau de l'hôpital public, compte tenu de son ampleur nécessaire, est une part importante de la relance de l'investissement public.

Nous proposons :

- **Le retrait immédiat du plan social engagé par le gouvernement dans l'hôpital public**, qui pourrait atteindre 20 000 emplois en 2009 ;
- **Le lancement d'un plan de sauvegarde et de modernisation de l'hôpital public, d'un montant de 1,4 milliard d'euros.**

Un soutien fort au BTP-construction

Au-delà de la **mise en chantier dans les deux ans de 300 000 logements sociaux**, nous proposons :

- **un plan de rénovation écologique et d'isolation de 400 000 logements par an** ;
- **un effort massif pour garantir l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes handicapées** ;

2) Une relance durable de l'investissement privé

L'investissement privé, qui a fortement reculé cette année, doit être stimulé et relancé durablement.

Nous proposons de :

- mettre en place un **crédit impôt recherche bonifié et spécifique pour les PME-TPE innovantes et intervenant dans l'économie verte** ;
- **moduler l'impôt sur les sociétés suivant que les bénéfices sont réinvestis ou distribués aux actionnaires** ;

Nous proposons un « pacte de relance » entre l'État et les collectivités locales.

Nous proposons en particulier :

- **Le doublement en 2009 de la Dotation Globale d'Équipement (DGE), et du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) ;**
- **Un abondement exceptionnel du budget de fonctionnement des collectivités**, comprenant notamment le remboursement des arriérés de paiement du RMI, la restitution du ticket modérateur payé par les collectivités sur le plafonnement de la taxe professionnelle, et l'octroi de prêts bonifiés pour les investissements relevant de leur champ de compétence ;

En contrepartie, les collectivités territoriales devront s'engager à :

- **atténuer l'évolution des prélèvements obligatoires en 2009** ;
- **mettre en œuvre les programmes d'investissements prévus et à lancer de nouveaux programmes, en particulier dans le domaine des énergies renouvelables et les économies d'énergie**.

D. Sauver l'industrie, soutenir les entreprises, préparer la croissance de demain

La politique industrielle, impulsée par la puissance publique, est au cœur de nos propositions pour relancer l'économie aujourd'hui et préparer la croissance de demain.

1) Répondre aux difficultés d'accès au crédit et soutenir la trésorerie des entreprises, notamment pour les PME-PMI du secteur automobile

Nous proposons de :

– **Favoriser l'obtention de crédits : par une intervention contraignante de l'État auprès des banques recapitalisées**, afin de soutenir l'activité des PME-PMI et de maintenir les projets innovants des donneurs d'ordre, et en **utilisant les garanties de la puissance publique** (État, régions, départements) et l'octroi de prêts d'honneur ;

– **Soutenir la trésorerie à court terme des entreprises** :

- en conditionnant l'octroi des aides de l'État aux banques au maintien ou à l'extension des facilités de trésorerie aux entreprises ;
- en diminuant les besoins en fonds de roulement des PME-PMI-TPE, artisans et commerçants en **pénalisant les retards de paiement par la modulation de la fiscalité qui touche les donneurs d'ordre** (impôt sur les sociétés, taxe professionnelle...) ;

2) S'attaquer à l'urgence des urgences : sauver notre filière automobile

Pour répondre à l'urgence économique et sociale, nous proposons :

Pour les entreprises, en direction des constructeurs et des équipementiers de premier rang, que l'État facilite l'accès au

crédit par des prêts bonifiés ou des garanties de paiement en échange d'engagements forts de ces grands groupes : que les aides publiques soient mobilisées pour l'investissement, qu'elles soient conditionnées au maintien de l'emploi en France, qu'elles ne soient pas utilisées pour la rémunération des actionnaires.

Pour les consommateurs, qu'en contrepartie des aides d'État perçues par les banques et les constructeurs, soient proposés des crédits à des taux bonifiés.

3) Préparer l'avenir, repenser l'industrie

Mobiliser massivement la puissance publique nationale et territoriale : vers un Pôle public d'investissement industriel (P2I)

– **Financer rapidement.** Nous proposons que l'aide gouvernementale accordée aux banques **soit limitée au strict nécessaire pour assurer le fonctionnement du système bancaire, et assortie de solides contreparties**, en particulier quant à la place faite aux représentants de l'État dans les conseils d'administration ; et que soient créés des **fonds régionaux d'investissement et de réindustrialisation**, immédiatement dotés de 7 milliards d'euros.

– **Mobilisables rapidement.** Ces fonds seront utilisés par les Régions pour **agir au plus près des besoins réels des entreprises et des salariés, là où les banques n'interviennent pas**. Ils permettront de :

- garantir des prêts bancaires, et prendre des participations dans le capital des entreprises ;

- financer des projets d'entreprises fondés sur des stratégies risquées et innovantes ;
- financer des programmes de reclassement et de reconversion des salariés frappés par les restructurations ;

- augmenter les moyens des dispositifs de formation qualifiante gérés par les régions en fonction des besoins des salariés et des spécificités des bassins d'emploi ;
- développer la réindustrialisation des sites frappés par la crise et la relocalisation d'activités.

E. Promouvoir une croissance verte

Les défis écologiques sont l'occasion unique de changer fondamentalement les paradigmes d'une économie capitaliste à bout de souffle et de relancer la croissance et l'investissement.

Nous proposons en particulier :

- **L'adoption pour les particuliers d'une tarification incitative à l'économie des biens essentiels que sont l'eau, l'électricité et le gaz** (fixation d'une tarification avantageuse en cas de non dépassement d'une consommation forfaitaire) ;
- **L'augmentation des crédits publics pour le développement des technologies propres et des éco-industries** ;
- **Le lancement d'un programme de dépollution des sites et sols pollués** ;
- **Le développement massif des infrastructures de transport propre, en partenariat avec les régions**.

F. Pour de nouvelles règles financières

Pour éviter à l'avenir les dérives du système bancaire et financier, et en limiter les effets, nous proposons un grand projet de régulation financière.

- 1) *Conditionner les aides et les garanties apportées au secteur financier*

En contrepartie des 10,5 milliards d'euros accordés à six banques françaises sous la

forme de quasi fonds propres, nous demandons :

- une **intervention accrue de l'État dans les conseils d'administration**, avec droit de vote ;
- **l'interdiction de verser des dividendes ou de racheter leurs actions pour les banques ayant perçu une aide de l'État** ;
- la **suppression de l'ensemble des indemnités de départ et des bonus des dirigeants ayant conduit leurs entreprises dans l'impasse** ;
- la **remise en cause de toutes les activités liées aux paradis fiscaux** ;

2) *Prévenir les crises de demain : un grand projet de loi de régulation financière*

Une fois le stade aigu de la crise passée, nous refusons que les mêmes choix politiques qui ont conduit à la catastrophe soient de nouveau mis en oeuvre.

Au niveau européen et national, nous demandons l'adoption d'un grand projet de loi de régulation financière qui devra :

- **lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, et mettre un terme au scandale des paradis fiscaux** ;
- **encadrer les rémunérations des acteurs du secteur financier et des dirigeants d'entreprise** (réglementer strictement et davantage imposer les stock-options) ;
- **mieux encadrer l'activité de tous les acteurs financiers** (réglementation plus stricte de la titrisation en fixant à 5 % la part titrisable de crédits, renforcement de la réglementation à l'égard des fonds d'investissement, des fonds souverains et des agences de notation) ;
- **constituer un grand pôle financier public**.

Un financement co

Le plan de relance socialiste repose sur un financement solide et réaliste. Chaque proposition a été évaluée et chiffrée. Toutes les précisions en deux tableaux.

Tableau 1 - Soutien aux revenus (pouvoir d'achat et emploi) : 23,7 m€

Aide immédiate de 500 € à tous les bénéficiaires de la PPE et de minima sociaux	6,2 md€
Hausse du SMIC de 30 € nets au 01/02/2009	1,0 md€
Baisse de la TVA de 19,6 % à 18,6 %	6,5 md€
Majoration de 10 % des allocations logement et généralisation du chèque transport	2,0 md€
Indemnisation du chômage et création d'emplois	8 md€
Allongement de 6 mois de la durée d'indemnisation du chômage	2 md€
Extension du chômage partiel (jusqu'à 1600 heures et salaire 80 %)	1,5 md€
Généralisation du contrat de transition professionnelle	1,2 md€
Maintien du départ pour les carrières longues à 40 annuités	0,2 md€
100 000 emplois aidés	0,3 md€
100 000 contrats verts et contrats associatifs	1,1 md€
Gel des 30 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique	1 md€
Gel des 20 000 suppressions de postes dans les hôpitaux	0,7 md€

**Total des moyens financiers engagés :
50,5 milliards d'euros dont 10 milliards en capital**

Ampleur du plan : 2,5 % du PIB

Effort budgétaire : 40 milliards d'euros

hérent et équilibré

Tableau 2 - Soutien à l'investissement : 26,8 md€ dont 10 md€ en capital

Pacte de relance avec les collectivités locales	4,8 md€	
Apurement dette RMI	1,5 md€	
Doublement FNADT	0,3 md€	
Doublement DGE	0,7 md€	
Rattrapage du manque à gagner sur les dotations depuis la rupture du pacte de croissance	1,3 md€	
Remboursement du ticket modérateur de la taxe professionnelle depuis 3 ans	1,0 md€	
Logement : 300 000 logements sociaux, doublement de la dotation logement, hébergements d'urgence, rénovation de logements anciens, mise en accessibilité	4,0 md€	
Investissement de l'État dans les réseaux et infrastructure (dont 1,4 pour les hôpitaux)	4,0 md€	
Investissement des entreprises publiques (modernisation des réseaux et équipements)	3,0 md€	
Financement de la recherche dans les PME (majoration de 50%)	1,0 mdg	
	Passif	Actif
Intervention en capital dans l'industrie et les PME	10,0 md€	10,0 md€
Création de fonds régionaux stratégiques d'investissement (FRSI)	6,0 md€	6,0 md€
Fonds propres pour les PME de l'automobile	0,5 md€	0,5 md€
Fonds de financement des technologies propres	0,5 md€	0,5 md€
Fonds Stratégique d'investissement	3,0 md€	3,0 md€

La culture, un choix de société

Malgré les effets d'annonces, ne soyons pas dupes ! La politique de Sarkozy est une régression sans précédent de l'engagement culturel pour notre pays. Le ministère de la Culture ne remplit plus sa mission d'impulsion et d'invention, il est devenu tout au mieux le gestionnaire d'un budget qui ne cesse de baisser depuis 2002. Une politique culturelle et les moyens de sa mise en œuvre ne valent que par l'ambition que l'on prête à la place de l'art, de l'artiste et de la culture dans une société démocratique. Or, aujourd'hui nous sommes bien loin du compte. Le gouvernement ne croit pas dans l'économie de l'intelligence. Il met à mal l'éducation, la recherche, l'innovation et la culture. Entre l'abandon de tous les financements liés à l'action culturelle et à l'éducation artistique, le recentrage de l'action publique sur les industries culturelles, l'absence de réflexion sur l'évolution des pratiques culturelles de nos concitoyens, la question de l'emploi artistique et culturel, nous assistons à la précarisation d'un secteur déjà fragilisé. Notre modèle culturel est en panne alors que les propositions artistiques sont toujours aussi foisonnantes et pertinentes.

Et lorsque ceci se double d'une remise en question de valeurs fondamentales telles le pluralisme, la liberté de la presse ou du service public de l'audiovisuel ce n'est pas une question de moyens, c'est l'idéologie du pouvoir qui prend toute sa place, traversée par un discours gouvernemental dont les accents populistes en disent long sur les objectifs poursuivis.

La place de l'artiste, son statut et son rôle dans la société doivent être au cœur de nos réflexions socialistes. Nous devons replacer l'art et la culture au centre de notre projet politique. Elle permet l'émancipation individuelle et collective, contribue au mieux vivre ensemble. C'est là aussi le sens de notre combat constant au côté des artistes, des syndicats, des professionnels, des collectivités territoriales. Faire le choix de la culture, c'est faire un choix de société.

Omniprésent, Sarkozy



**Sylvie Robert,
secrétaire
nationale
à la
culture**



La culture

s'occupe aussi de la culture. Le pire est à craindre.

La Culture

PAR UN NUL



entre les mains de Nicolas Sarkozy

“UN ÉCRAN DE FUMÉE POUR DISSI DE LA POLITIQUE CULTURELLE”

Nicolas Sarkozy n'est pas le plus grand protecteur des arts et des lettres. On s'en doutait un peu en voyant la brochette d'artistes *has been* l'entourant place de la Concorde pour fêter sa victoire à l'élection présidentielle. Intuition grandement confirmée. Depuis un an et demi, les subventions à la création se réduisent comme une peau de chagrin. Ancien journaliste à *Libération* et auteur de *Crises dans la culture française, anatomie d'un échec* (Bayard, 2008), **Antoine de Baecque** analyse la très shakespeareenne politique culturelle du chef de l'État : beaucoup de bruit pour rien.

20

Vous avez consacré un essai aux crises qui scandent la vie culturelle française. Vivons-nous actuellement une de ces crises ?

Nous nous trouvons en effet devant une véritable panne des politiques culturelles qui se double paradoxalement d'un discours offensif de Nicolas Sarkozy sur ce thème. Dans ce domaine aussi, le chef de l'État tient à être hyper-présent. Il l'a montré lors de ses vœux au monde culturel, à Nîmes (le 13 janvier ndlr), en faisant un grand nombre d'annonces, notamment la création d'un conseil de la création artistique qu'il présidera. Ce discours était tout le contraire d'une politique culturelle. Il s'agissait d'un discours stratégique de prise de guerre. En investissant le champ de la culture, Nicolas Sarkozy s'aventure dans un domaine traditionnellement investi par la gauche. Il instrumentalise la culture comme il instrumentalise l'histoire quand il reprend à son compte le panthéon historique de la gauche : Blum, Jaurès...

La culture est pourtant un sujet qu'il a jusqu'aujourd'hui relativement délaissé...

Ce n'est pas entièrement vrai. Il a notamment investi ce domaine lors de la cam-

pagne présidentielle, encore une fois en l'instrumentalisant. Il l'a abordé sur le mode idéologique de la délégation : la culture est un truc d'intellos, de Parisiens coupés des réalités sociales. Il ne s'agit pas, à ses yeux, d'un bien commun à même de rassembler les Français, quelles que soient leur condition ou leur origine. Ce discours, encore une fois stratégique, visait aussi à montrer que la gauche, très liée au monde de la culture, était coupée des préoccupations des Français. Aujourd'hui, il propose un contre-discours. Mais ce n'est qu'un coup médiatique, un écran de fumée pour faire passer le travail de sape, le pourrissement de la politique culturelle actuellement à l'œuvre.



“**NICOLAS SARKOZY NE CONSIDÈRE PAS LA CULTURE COMME UN BIEN COMMUN A MÊME DE RASSEMBLER LES FRANÇAIS**

MULER LE POURRISSEMENT



En quoi consiste concrètement ce travail de sape ?

Il y a un monde entre ces effets d'annonces, les discours, les lettres de mission et ce que vivent les compagnies ou les DRAC (Directions régionales des affaires culturelles) en province. Leurs crédits sont bloqués. Un seul exemple : les subventions au spectacle vivant ont

chuté de près de 30% depuis un an et demi.

C'est le signe d'un abandon des politiques culturelles ?

Oui mais le plus paradoxal, c'est que cet abandon s'appuie sur un diagnostic partagé. Un constat s'impose : 20 ans de politique culturelle ont abouti à un

Le musée de la pensée officielle ?

Parmi les annonces faites par le président de la République au monde culturel, le 13 janvier, il y eut celle-ci : la création d'un musée de l'Histoire de France, « pour questionner » cette histoire dans son ensemble, et dont le lieu est encore inconnu. Une proposition floue, sans vrai contenu qui suscite de nombreuses interrogations et même quelques inquiétudes. Alain Decaux, historien et écrivain, n'en voit pas « l'utilité » au vu du « nombre de musées consacrés à l'histoire ». D'autres comme Jean-Pierre Azéma ne s'y opposent pas, mais s'interrogent. « Il ne doit pas y avoir d'instrumentalisation partisane. Pas d'histoire d'État, pas d'histoire légendaire, de roman national. (...) Il y a la possibilité de ne pas en faire un musée statique. Il faut qu'il y ait la possibilité de débat, que ce ne soit pas passif. L'histoire appartient à tous et pas spécifiquement au monde politique. » Des craintes légitimes quand Nicolas Sarkozy évoque sa volonté de renforcer ainsi « l'identité » nationale. La vigilance s'impose donc pour ne pas voir s'écrire une histoire officielle nuisible aux Français et à l'image du pays dans le monde.

Critique de cinéma (ancien rédacteur en chef des Cahiers du cinéma) et historien culturel du XVIII^e siècle Antoine de Baecque a édité de nombreux articles et ouvrages sur le cinéma français (en particulier sur François Truffaut et l'histoire de la revue Les Cahiers du cinéma). Il était aussi rédacteur en chef adjoint chargé de la culture au journal Libération qu'il a quitté fin 2006. Il dirige actuellement les éditions Complexe.

F.C.

échec. La démocratisation de la culture qu'elle visait n'est pas advenue. Ce sont toujours les mêmes personnes qui vont au théâtre, dans les musées, aux concerts, à la bibliothèque... En cause, d'une part, la prise de pouvoir de la société médiatique et la puissance décervelante de la télévision qui ont pris le dessus. Mais il faut aussi pointer la responsabilité du ministère de la Culture qui, avec son jargon technocratique et publicitaire, a entretenu cet effet « d'entre soi » d'un monde de la culture réservé à une élite. La politique culturelle se heurte à un mur et Sarkozy s'appuie sur ces failles : puisqu'il y a un blocage, renonçons à la politique culturelle, estime-t-il en substance. Il évoque d'ailleurs très clairement l'échec de la démocratisation culturelle dans sa lettre de mission d'août 2007, adressée à Christine Albanel, ministre de la Culture. On assiste ainsi à une forme de délégitimation des politiques culturelles. Sauf, qu'avec cette eau-là, on jette également leurs réussites, au premier rang desquelles la politique de l'offre mise en œuvre par Jack Lang. De vrais moyens ont été donnés aux créateurs. Résultat, il

22

“
LES SUBVENTIONS AU SPECTACLE VIVANT ONT CHUTE DE PRES DE 30 % DEPUIS UN AN ET DEMI

n'y a jamais eu autant de ballets, de pièces de théâtre... Et c'est d'ailleurs ce qui explique en partie la crise actuelle que l'on peut même aborder en termes économiques : il y a une surproduction de l'offre alors que la demande est limitée.

Comment sortir de cette impasse ?

Sarkozy tente d'y répondre par un écran de fumée, avec la création d'un conseil pour la création artistique ou un discours purement rhétorique sur l'art à l'école. Le Parti socialiste doit donc investir ce terrain et revenir à un vrai débat de fond, comparable à celui des années 70, pour savoir comment faire sauter le verrou qui bloque la démocratisation cultu-



Conseil de la création artistique : le nouveau gadget présidentiel

Lors de son discours à Nîmes, Nicolas Sarkozy a annoncé la naissance prochaine d'un conseil de la création artistique. Quesaco ? Cela reste d'un flou également très artistique. Seule certitude, cette nouvelle institution sera présidée par Sarkozy himself, hyper-président pour qui la culture semblait se résumer à Didier Barbelivien et Jean-Marie Bigard. Christine Albanel, ministre figurante co-présidera ce conseil et Marin Karmitz, le fondateur des cinémas MK2, en sera le grand animateur. Le producteur se voit sans doute remercié pour son soutien à la loi sur l'audiovisuel public.

Toujours est-il que depuis cette annonce en grande pompe, les personnalités concernées sont peu avares sur le rôle de ce conseil. Christine Albanel se borne à évoquer un « laboratoire d'idées » et conteste l'émergence d'« un ministère de la Culture bis ». Le ministère précise d'ailleurs que ce conseil « n'aborderait pas la question des subventions ». Il s'agirait donc d'un organe de réflexion au rôle consultatif. Autre indice, le conseil se penchera sur tous les domaines de la culture, à l'exception du patrimoine. En attendant, il permet surtout à Nicolas Sarkozy d'encadrer une ministre qu'il n'affectionne, selon ses proches, que très peu, et de se faire un joli coup de pub en nommant Marin Karmitz, nouveau trophée à son tableau de chasse.

A.V.



relle. Pour ma part, je suis persuadé qu'une politique culturelle renouvelée, vivante et de son temps passe prioritairement par l'art à l'école. La France est très en retard dans ce domaine, comparée aux Scandinaves, aux États-Unis ou à certains pays d'Europe de l'Est qui ont depuis longtemps intégré l'enseignement artistique ainsi que l'approche de la création dans le cursus scolaire. Il y a pourtant eu des tentatives intéressantes comme les classes à PAC (classes à projet artistique et culturel) mises en place par Jack Lang, en 2001. Mais dès que la droite est revenue au pouvoir, ce dispositif a été démantelé.

Pourtant, l'école est le seul endroit où peut exister une réelle démocratie dans l'accès à la culture. Bien sûr, Sarkozy s'est saisi de ce sujet. Un simple effet d'annonce. Son projet d'enseignement artistique est en totale contradiction avec le ministère de l'Éducation. Xavier Darcos a martelé qu'il souhaitait revenir aux savoirs fondamentaux et n'a jamais caché qu'il ne considérait pas l'art comme fondamental. On se trouve, à mon sens, devant un choix de civilisation qui exige une politique volontariste.

Propos recueillis par Elisabeth Philippe

LA CULTURE AU KÄRCHER

Sarkozy et la création

« J'exprime mes doutes face à la nouveauté et à la création qui vident les salles. » (24 janvier 2006, discours devant la Convention de l'UMP consacrée à la culture)

Sarkozy et la littérature

« L'autre jour, je m'amusais, on s'amuse comme on peut, à regarder le programme du concours d'attaché d'administration. Un sadique ou un imbécile, choisissez, avait mis dans le programme d'interroger les concurrents sur *La Princesse de Clèves*. Je ne sais pas si cela vous est souvent arrivé de demander à la guichetière ce qu'elle pensait de *La Princesse de Clèves*... Imaginez un peu le spectacle ! »

(Février 2006, meeting à Lyon)

23



Sarkozy et le théâtre

« Le président a vu à la Comédie-Française *Juste la fin du monde*, de Jean-Luc Lagarce. "Ce n'est pas normal que l'on aille à la Comédie-Française pour s'emmerder", assène-t-il. "Toi, évidemment, t'es un mordu, tu as tout compris", lance-t-il à Tesson. "Ce n'est pas une connerie, c'est l'histoire d'un type qui a le sida et qui va mourir", lui répond Tesson. » (Cité dans *Les déjeuners d'« intellos » de Nicolas Sarkozy*, par Charles Jaigu, Le Figaro, 19 juin 2008)

Sarkozy et le cinéma

Il y a peu, Nicolas Sarkozy a découvert deux films de Kubrick qui l'ont laissé bouche bée : *Shining* et *2001, l'Odyssée de l'espace*... Ce dernier est sorti en 1968. Mieux vaut tard que jamais.

(Le Parisien, 14 janvier 2009)

LA COLLE DE L'ART À L'ÉCOLE

Lors de ses vœux au monde de la culture, Nicolas Sarkozy a exprimé son souhait de développer les enseignements artistiques de la maternelle à l'université. Pour les acteurs du milieu, l'annonce est intéressante. Mais faire de l'éducation artistique l'élément central de la politique culturelle française nécessite des moyens, et pas seulement financiers. Il faut aussi en comprendre l'enjeu émancipateur pour la société. Pas sûr que le chef de l'État retienne la leçon.

24

«Nous veillerons à ce que toutes les écoles et toutes les institutions culturelles signent des partenariats de la maternelle à l'université, pour que chaque enfant ait la chance d'entrer dans une salle de concert, un théâtre, un musée, un cinéma, la chance de rencontrer des artistes, et surtout la chance d'apprendre une discipline artistique », a déclaré le Président, à Nîmes, le 13 janvier. Pour les acteurs du monde culturel, difficile de ne pas être d'accord. Mais derrière des annonces, déjà prévues dans les feuilles de route des ministères de la Culture et de l'Éducation depuis 2007, tous s'interrogent sur la concrétisation d'une telle volonté. Voilà trente ans que les militants de l'éducation artistique luttent pour en faire une priorité de l'État. Aujourd'hui, à force de dialogue et de projets, peu d'élus contestent ce besoin. Pourtant l'éducation artistique piétine. « Nous ne pouvons que nous réjouir qu'un président de la République la mette sur le devant des priorités culturelles. Mais pas en commençant par y insuffler une confusion. Nous, nous parlons d'*éducation* artistique. L'enseignement artistique n'en est qu'une partie », précise Jean-Pierre Loriol (1), président de l'Association nationale de recherche et d'action théâtrale (ANRAT). Car l'éducation artistique ne se limite pas à l'apprentissage des arts plastiques ou de la musique à l'école. Elle mobilise

école, famille, institutions culturelles, associations, collectivités, artistes ou animateurs. « C'est essayer d'articuler l'institution scolaire, sa fonction obligatoire, avec le reste du monde », ajoute Eric Favey, secrétaire national Culture de la Ligue de l'enseignement.

Repli

Or, depuis six ans, elle est plutôt reléguée à l'arrière-plan. En 2007, les crédits alloués au soutien à l'éducation artistique pour le seul ministère de la Culture représentaient 0,008% du budget général de la France. Depuis 2002, les associations d'éducation populaire très actives en matière d'accès aux arts et à la culture ont perdu 40% de moyens publics. Face à ce désengagement de l'État, les collectivités territoriales ont essayé de tenir bon. Aujourd'hui elles représentent 80% de l'investissement culturel en France. Mais le danger d'un tel transfert de compétences sans les moyens qui vont avec est d'accroître les inégalités sur le territoire. En milieu rural par exemple, il est parfois difficile pour les jeunes d'aller au cinéma. Et trop coûteux de faire venir des artistes ou d'organiser des ateliers de théâtre. Certaines collectivités ont pourtant à cœur de s'engager pour la réalisation concrète de l'éducation artistique. C'est notamment le cas de Lille. « Nous avons décidé de prendre nous-mêmes les





choses en main et de ne plus attendre une énième réforme de l'Éducation nationale, souligne Catherine Cullen, adjointe à la Culture de la ville. Nous avons choisi de proposer aux enfants et jeunes Lillois la possibilité d'un parcours artistique de qualité tout au long de leur scolarité, mais également pendant les temps de loisir. C'est le volet culturel de notre Projet Éducatif Global. Au sein de ce volet, les plans musique, lecture et patrimoine ont pris leur envol en 2005. Et fin 2008, un projet pilote pour un plan arts visuels a été mis en place. » Pourtant la baisse des moyens attribués aux associations ou aux collectivités peuvent se traduire par une moindre qualité des interventions. Ou un repli local incompatible avec la notion d'ouverture promue par l'éducation artistique.

Histoire vs pratique

Au-delà des moyens financiers, il faut une prise de conscience. « Une éducation artistique idéale marche sur trois pieds: faire, éprouver, réfléchir. Mais l'approche prioritaire actuelle se concentre sur « l'histoire des arts ». Comme si on

décidait de faire de l'histoire des sports avant toute pratique sportive ! », estime Jean-Gabriel Carasso (2), directeur de l'Oizéau rare, association d'études et de recherches culturelles. La pratique d'une activité artistique reste réservée au domaine privé. Les familles qui en ont les moyens paient des cours de piano ou de dessin à leurs enfants. Les autres... Ils profitent quand ils le peuvent des interventions de professionnels en milieu scolaire. Sauf que ces artistes ne sont pas payés en tant qu'intermittents mais comme vacataires. La transmission ne se fera pas sans personnels formés et reconnus. « Il ne suffit pas de mettre en œuvre des « dispositifs », aussi intéressants soient-ils, si les gens n'ont pas les « dispositions » pour se les approprier, analyse Jean-Gabriel Carasso. La question de la formation des enseignants, des artistes intervenants, de responsables éducatifs et culturels, des médiateurs, est essentielle. Sans capacité à prendre en charge ce type de projet, de manière pertinente et adaptée à chaque milieu concerné, toute politique d'éducation artistique et culturelle est vouée à l'échec. » Zéro pointé pour Sarkozy ?

Fanny Costes

1. *Regards sur l'économie de l'éducation artistique et culturelle en théâtre*, Jean-Pierre Loriol, hors-série n°5 de l'ANRAT, 2008, 5 euros.
2. *Nos enfants ont-ils droit à l'art et à la culture ?*, Jean-Gabriel Carasso, Editions de l'Attribut, 2005, 12 euros.

LES INTERMITTENTS, BIENTÔT



De la poudre aux yeux.
Le 13 janvier, à Nîmes, Nicolas Sarkozy a affirmé vouloir maintenir le système d'assurance-chômage des intermittents du spectacle. Pourtant, les négociations des conventions collectives ne rassurent pas les artistes et techniciens qui craignent une nouvelle saignée de leur régime spécifique.

Rien n'est réglé. Même si la question des intermittents n'occupe plus le devant de la scène comme en 2003, lors de la réforme de leur régime spécifique, elle est toujours d'actualité. L'avenir de l'assurance-chômage propre aux artistes et aux techniciens du spectacle est toujours très incertain, en ce début d'année 2009. Le sujet n'a pas été abordé lors de la discussion sur le régime général de l'Unedic qui s'est achevée à la veille de Noël. En ce qui concerne les artistes et techniciens de spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel, les discussions sont donc prolongées jusqu'au 15 février mais il n'est pas sûr que les négociations reprennent. « Les responsables ne savent tellement pas quoi faire de notre régime qu'on reporte les discussions, s'alarme Bernard, 53 ans, technicien sur des spectacles musicaux et syndiqué à la CGT spectacle. Le manque de courage politique est aujourd'hui flagrant. »

Le régime actuel, après la réforme de 2003, permet à un artiste de bénéficier des indemnités chômage s'il déclare 507 heures de travail sur dix mois et demi – 507 heures en dix mois pour les

techniciens (contre 507 heures sur douze mois pour l'ancien régime, plus favorable). Un dispositif quasiment unique au monde qui assure le dynamisme de la création artistique en France. Mais ses détracteurs, notamment à droite, y voient un privilège. D'où les menaces qui pèsent régulièrement sur ce régime et les craintes légitimes des professionnels du spectacle.

Effet d'annonce

Lors de ses vœux au monde de la culture, à Nîmes, Nicolas Sarkozy a voulu les rassurer en affirmant son « attachement au régime spécifique de l'intermittence, réservé aux situations pour lesquelles il est réellement légitime ». Une déclaration vide de contenu et plutôt ambiguë, comme l'analyse Patrick Bloche, secrétaire national du PS aux médias et spécialiste de la question. « Comme toujours, Nicolas Sarkozy privilégie l'effet d'annonce – on ne touche pas au régime des intermittents – mais se garde bien de préciser comment maintenir ce régime d'assurance-chômage spécifique dont dépend la richesse culturelle française, décrypte le député de Paris. Mais le plus grave, à mes yeux, c'est qu'il n'a pas pu s'empêcher de glisser qu'il faudrait continuer de lutter contre les abus et ça, c'est l'arbre qui cache la forêt. » Toujours cette façon insidieuse de suggérer que les intermittents sont tous des fraudeurs et que, par conséquent, il convient de mettre fin à leur régime qui serait en grande partie responsable du déficit de l'Unedic. Pourtant, malgré la réforme plus contraignante de 2003, le déficit s'est encore creusé de 100 millions d'eu-

AU REGIME SEC ?



ros. Comme quoi, cette solution n'avait rien de la panacée. D'autant qu'elle a grandement contribué à fragiliser davantage des professionnels du spectacle déjà victimes de la précarité pour nombre d'entre eux.

Situation ubuesque

« Tout le monde sait qu'un artiste ou un technicien a des fréquences de travail particulières qui ne relèvent pas d'un contrat à durée indéterminée classique, insiste Patrick Bloche. Il y a des particularités aux métiers de la culture qui engendrent la spécificité du régime d'assurance-chômage des intermittents. Nous souhaiterions qu'au-delà de la signature des conventions collectives, soit mis en place un système équitable basé sur la solidarité interprofessionnelle qui couvre un maximum d'artistes. Depuis 2003 et le durcissement d'accès à l'indemnité chômage, beaucoup de jeunes artistes ont abandonné leur art. »

Et la situation ne devrait pas s'arranger. La culture n'était déjà pas une priorité du gouvernement Fillon mais la crise économique a encore aggravé la situa-

tion : restriction de budget à tous les étages, notamment au niveau de l'audiovisuel public. « La réforme de l'audiovisuel public engagée par le gouvernement est très floue en ce qui concerne la question des moyens qui, en outre, peuvent être remis en cause chaque année puisqu'ils dépendent de l'État, relève Jean-Louis Sautreau, secrétaire à la section culture du Parti socialiste. Dans ces conditions, on comprend aisément l'inquiétude des professionnels de l'audiovisuel et du cinéma quant à leur avenir. » Une inquiétude pleinement ressentie par Bernard : « Personne ne sait vraiment à quelle sauce on va être mangé. On a l'impression que les pouvoirs publics attendent un moment où l'opinion sera satisfaite de leur politique générale pour prendre des mesures drastiques en ce qui nous concerne. Cette situation est ubuesque pour tous ceux qui vivent de la culture et qui ne savent tout simplement pas s'ils pourront, et c'est mon cas, boucler leurs fins de mois après une éventuelle renégociation. » Et avec ces professions, c'est toute la culture qui est en péril.

Ariane Vincent

Solidarité avec Gaza

Le 17 décembre, Israël mettait fin unilatéralement à son offensive. Le bilan est très lourd : 1300 morts, côté palestinien. Et le cessez-le-feu est fragile. Après trois semaines de bombardements, la situation humanitaire dans la bande de Gaza est catastrophique. Aussi, pour secourir les victimes de ces attaques, les élus multiplient les initiatives d'aide et de solidarité envers un territoire dévasté.

Parler au plus pressé. En attendant une grande initiative internationale, les exécutifs locaux organisent, de leur côté, des plans d'aide à la population palestinienne. L'idée est venue de Claude Nicolet, président du Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine (RCDP) et conseiller à la Communauté urbaine de Dunkerque (CUB), qui a lancé un appel pressant aux collectivités, en les enjoignant de s'associer à cette initiative et de multiplier les jumelages, en signe de solidarité.

« Des liens existent depuis longtemps déjà entre villes françaises et palestiniennes,

explique Claudy Lebreton, président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR). La question est de savoir ce que nous pouvons faire dans l'urgence. Et, surtout, comment acheminer des biens. L'essentiel, c'est d'activer les réseaux et de prendre part aux efforts de reconstruction. » Suite à une réunion organisée en juillet 2006, le RCDP et Cités Unies France, en concertation avec l'APLA, l'Association des pouvoirs locaux palestiniens, lançaient un appel commun au don pour la création d'un fonds de solidarité et d'aide humanitaire. Une façon de faire face à la situation dans laquelle se retrouvent les popu-

lations locales et d'assurer la « continuité de certains services publics fondamentaux », selon Charles Josselin, sénateur des Côtes d'Armor, vice-président du Haut Conseil de la coopération internationale et président de Cités Unies France.

« Notre représentation permanente en Palestine se charge d'évaluer au quotidien les besoins des collectivités dans le cadre de champs d'intervention préalablement retenus, en partenariat avec l'APLA », ajoute l'ancien ministre qui devrait bientôt se rendre sur place.

Message politique

Face à la dramatique situation à Gaza, Claude Nicolet vient d'annoncer le lancement, auprès des collectivités, d'un fonds d'urgence. « En 2006, une initiative similaire nous a permis de récolter 200 000 € au profit de la Palestine, souligne le patron du RCDP. Nous reconduisons la même opération cette année, parallèlement à une campagne de jumelage à Gaza et en Cisjordanie. Nous nous apprêtons également à interroger l'Union européenne pour connaître ses intentions vis-à-vis d'Israël. Enfin, nous demandons aux communes qui disposent d'équipements hospitaliers de prévoir des lits pour les blessés palestiniens ». La ville de Paris déploie elle aussi d'importants efforts à destination des habitants de la bande de Gaza. Début février, le

Des morts et des ruines

Après 22 jours de bombardements, Israël a mis un terme à son offensive dans la bande de Gaza. Ce conflit a tué 1 300 palestiniens, dont 410 enfants et 108 femmes, selon les services d'urgence de Gaza. Plus de 5 300 personnes ont été blessées, tandis que deux hauts dirigeants du Hamas ont été tués. Tragique bilan humain auquel s'ajoute la destruction de 48 bâtiments gouvernementaux, 30 commissariats, 20 mosquées, 18 écoles et 3 cliniques. Au total, 14 % des immeubles auraient souffert, à commencer par le siège de l'ancien Parlement et les bâtiments ministériels dont la construction avait été financée en grande partie par l'Union européenne. Des destructions estimées à 476 millions de dollars, selon le Bureau palestinien des statistiques, auquel il faut ajouter 500 000 dollars affectés au déblaiement des décombres.



Régis Garrigue, de l'association Help doctors au chevet d'un blessé à l'hôpital Al-Amal, à Khan Yunis, dans le sud de la bande de Gaza : « Il n'y avait aucune trêve humanitaire. »

Conseil municipal doit d'ailleurs délibérer sur une ligne de crédits d'urgence, dans une fourchette de 100 000 à 200 000 €. « Ces subventions seront fléchées d'un bout à l'autre de la chaîne, en ciblant très précisément les projets, souligne un proche du maire. Elles devraient être reversées à l'ONG Médecins du Monde, déjà présente en Palestine. » La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) s'appuie, quant à elle, sur un Comité de solidarité. Sous l'autorité de Michel Vauzelle, président socialiste du Conseil régional, il a débloqué 100 000 €, répartis à part égale entre le Programme alimen-

taire mondial (PAM) et le tissu associatif, pour secourir les victimes des bombardements.

« Nous avons également organisé une collecte, avec le soutien de la Croix-Rouge, qui nous a permis de recueillir 70 palettes de matériel médical d'urgence, expédiées en Palestine par avion, précise le chef de file de l'exécutif. Ce comité de pilotage nous offre enfin l'opportunité de délivrer un message politique fort pour éviter que le conflit ne s'impose sur notre territoire. »

Catastrophe humanitaire

Une solidarité dans l'urgence

qui repose parfois sur les liens noués, depuis plusieurs années, avec les territoires palestiniens. Déjà jumelée à Safed, en Israël, la ville de Lille a établi des contacts avec Naplouse, peu de temps après les accords d'Oslo (1993). Cette politique s'est traduite par un jumelage, en juin 1998, et la volonté de développer des relations tripartites entre la capitale des Flandres, Safed et la ville palestinienne. L'an passé, le Conseil municipal a ainsi autorisé le versement d'une cotisation de 7 500 € au RCDP. Une aide étendue à Gaza alors que la situation tourne à la catastrophe humanitaire.

L'ONG « Help Doctors » a été envoyée sur place. Dépêché à Gaza par les Communautés urbaines de Lille et de Dunkerque, Régis Garrigue, médecin urgentiste, raconte l'horreur : « Il n'y avait aucune trêve humanitaire, aucun corridor. Nous sommes rentrés en Palestine par l'Egypte, avec l'aide de l'Ambassade de France au Caire. Nous avons évité de justesse deux bombes. Les hôpitaux étaient visés et aucune protection des humanitaires n'était prévue. »

30

De son côté, la commune de Rezé, en Loire-Atlantique, coopère, depuis un an et demi, avec Abu Dis, ville palestinienne coupée de Jérusalem par le mur de sécurité. Début novembre, une délégation s'est rendue sur place pour évaluer les besoins. C'était avant l'intervention israélienne. « Notre rôle est d'abord de faire connaître la situation des Palestiniens », résume le maire, Gilles Retière. Lequel envisage de traduire les textes se référant à la Palestine, rédigés pour l'essentiel en anglais, afin d'informer la population. Et de coopérer dans différents domaines : développement des services publics, accueil d'étudiants palestiniens - cinq vivent actuellement à Rezé -, échanges entre universitaires, plan d'aménagement urbain, construction d'un centre dédié à la musique... Manière, pour l'élu, de se projeter dans un futur proche porteur d'espoirs alors qu'une trêve fragile se dessine.

Bruno Tranchant

La preuve *par l'exemple*

De Dunkerque à Gaza

L'affaire remonte à 1996. Trois ans seulement après la signature des accords d'Oslo qui ont invité les collectivités françaises à soutenir la Palestine dans le cadre de politiques de coopération décentralisée. La Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) prend alors l'initiative pour se jumeler avec Gaza et prévoit même d'associer une ville israélienne à ce projet, dès que la situation le permettra. « Cette opération nous a permis de participer au financement d'une bibliothèque publique, se félicite Michel Delebarre, président de la CUD. Nous avons également procédé à l'aménagement d'un parc urbain, en 2004, dans un quartier populaire de Gaza ».

Depuis, la CUD s'est engagée dans le réseau Eurogaza, afin de prendre part à la réhabilitation du quartier



création du Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine (RCDP), dont le président, Claude Nicolet, adjoint au maire de Dunkerque, a fait une plate-forme incontournable pour venir en aide aux municipalités palestiniennes.

Dernièrement, la CUD a soutenu l'ONG « Help doctors », en lui octroyant une aide humanitaire médicale d'urgence de 20 000 €. Et lui permettre ainsi de se rendre sans tarder à Gaza pour prêter main-forte aux équipes de chirurgiens qui sont déjà sur place. « Nous avons organisé une réunion à la mi-janvier avec les associations locales qui souhaitent s'impliquer dans la collecte de biens alimentaires et de vêtements, note Claude Nicolet. Mais, ce qui nous manque surtout, ce sont des fonds pour financer les ONG médicales. »

B.T.

Comité Balladur Les recommandations de l'ADF

Auditonné par les membres du comité Balladur, le président de l'Assemblée des départements de France (ADF), Claudy Lebreton, a défini les quatre principes qui guident la réflexion de l'ADF sur la réforme territoriale. Le département doit rester la « collectivité pivot » des solidarités sociales et territoriales, a-t-il affirmé, avant de souligner que seule la clause générale des compétences lui permet d'assumer cette double mission. Les couples communes/groupement de communes et État/Région sont les mieux placés pour asseoir les politiques d'action publique, a-t-il poursuivi. Le premier constitue le territoire des politiques de proximité, le second, celui des stratégies de développement. « Le département est une institution démocratique qui s'inscrit dans la modernité », a conclu l'élu qui a profité de l'aubaine pour proposer au comité Balladur le renouvellement en une fois tous les six ans des instances départementales et le redécoupage des cantons, afin de prendre en compte l'envol démographique.

Comité Balladur (2) Les bons conseils de Maurice Vincent

« Pourquoi vouloir bouleverser le mode de scrutin régional ?, » s'interroge pour sa part

Éducation Darcos révise le service minimum

Face aux difficultés rencontrées par les maires des grandes villes qui réclament plus de souplesse pour appliquer la loi sur le service minimum, Xavier Darcos s'est déclaré favorable à la création d'un comité de suivi et d'évaluation, comme l'ont demandé les élus. Cette instance « devrait permettre d'identifier les difficultés rencontrées dans les grandes villes et d'y pallier », a reconnu le ministre de l'Éducation. Recul en vue ?



Maurice Vincent, maire de Saint-Étienne. À ceux qui suggèrent un rapprochement des départements et régions via l'élection de « conseillers territoriaux », le conseiller régional de Rhône-Alpes oppose le maintien du système existant qui « assure une majorité régionale claire ».

Il propose, par ailleurs, d'affiner le système de représentation territoriale en exigeant que chaque liste départementale soit établie en respectant l'ordonnancement des circonscriptions : après la tête de liste, le candidat suivant représenterait ainsi la 1^{re} circonscription, le suivant la 2^e, puis la 3^e... « Les

conseillers territoriaux ainsi élus siégeraient à la fois comme conseillers généraux et régionaux tout en étant rattachés à une entité territoriale de taille raisonnable », conclut l'intéressé.

Énergie Toulouse s'économise

Le froid polaire qui s'est abattu sur l'Hexagone, ces dernières semaines, a incité le député-maire de Toulouse, Pierre Cohen, à suspendre provisoirement l'éclairage dit « esthétique » des monuments locaux durant une semaine. « Ce geste symbolique a permis d'économiser l'équivalent de la consommation de vingt-quatre heures d'électricité de 1 000 ménages, se félicite l'élu. Ce qui signifie que la ville est « libérée » ailleurs sur le réseau national. Cette expérimentation fera l'objet d'un débat pour l'année prochaine quant à la nécessité ou non de l'éclairage dit esthétique les mois d'hiver, hors période de fêtes ».

Bruno Tranchant

Constitution : attention, danger

Dans une note publiée par la Fondation Jean-Jaurès, Jean-Jacques Urvoas, député du Finistère et vice-président du groupe socialiste à l'Assemblée, se livre à une analyse sans complaisance des deux projets de loi portant « création de la commission prévue à l'article 25 de la Constitution » et visant à autoriser les ministres à retrouver leur siège à l'Assemblée à leur sortie du gouvernement et



à autoriser le redécoupage des circonscriptions, par voie d'ordonnance. Sur ce point, l'opposition a saisi le Conseil constitutionnel.

Autre atteinte au débat parlementaire dénoncé par le député socialiste : le projet de loi organique, adopté en Conseil des ministres, sur la procédure parlementaire actuellement en discussion à l'Assemblée. Passant au crible chacun des textes incriminés, Jean-Jacques Urvoas fustige une démarche qui porte directement atteinte à la tradition parlementaire, au-delà du traditionnel clivage gauche/droite. « Si le Parlement est empêché, c'est l'écriture de la loi elle-même qui sera confisquée », conclut-il.

Jean-Jacques Urvoas, *Le risque de la muselière. La réforme du droit d'amendement*. Note n° 14, Fondation Jean-Jaurès, 7 pages, janvier 2009.

2008, année zéro

À n'en pas douter, 2008 figurera dans les annales, après la crise financière et l'élection de Barack Obama à la présidence des États-Unis. « Remise en cause de l'idéologie libérale, remise en selle des politiques de régulation : tout est prêt pour des changements majeurs », résume Olivier Ferrand, président

du think tank de *Terra Nova* (Newsletter n° 3, 9 janvier 2009). Lequel prédit un retour en force des politiques publiques, saluant au passage une « prise de conscience » qui doit se traduire par l'adoption d'un « véritable plan de relance, juste et efficace, capable de redonner du pouvoir d'achat aux ménages et de reconquérir de la compétitivité économique. Au-delà, ce sont les idées progressistes qui ont désormais vocation à s'imposer», poursuit-il. Mais pas celles d'hier, celles de demain, avec la refondation d'une social-démocratie moderne. C'est à la gauche que revient la tâche historique d'en élaborer le contenu. »

Technologies numériques et débat public

Temps réels

Temps réels

La lettre de Temps Réels

LUNDI 12 JANVIER 2009

Un regard technopolitique sur l'année 2008

Lettre de Temps réels n°103 12 Janvier 2009

Que le début de l'année 2008 paraît ton ! Avec l'élection de Barack Obama et le retour des puissances publiques au premier plan, pour sauver les banques, remettre de l'ordre dans le système financier et relancer l'économie mondiale. « Le cycle ouvert en 1981 par Ronald Reagan – « l'Etat n'est pas la solution. Il est le problème » - est probablement en train de se refermer », estiment les auteurs. Un bilan particulièrement riche et instructif qui « recense ces moments, ces controverses, au cours desquelles les technologies numériques affleurent dans le débat public ou accèdent au rang d'enjeu politique ». (<http://www.temps-reels.net/article1845.html>).

DERNIERS ARTICLES PUBLIÉS SUR TEMPS RÉELS :

Un regard technopolitique sur l'année 2008

RECHERCHER SUR LE SITE

À lire, sur le site de Temps réels (Lettre n° 103, 12 janvier), une analyse particulièrement riche et détaillée de l'année écoulée, marquée par l'élection de Barack Obama et le retour des puissances publiques au premier plan, pour sauver les banques, remettre de l'ordre dans le système financier et relancer l'économie mondiale. « Le cycle ouvert en 1981 par Ronald Reagan – « l'Etat n'est pas la solution. Il est le problème » - est probablement en train de se refermer », estiment les auteurs. Un bilan particulièrement riche et instructif qui « recense ces moments, ces controverses, au cours desquelles les technologies numériques affleurent dans le débat public ou accèdent au rang d'enjeu politique ». (<http://www.temps-reels.net/article1845.html>).

Bruno Tranchant

Calendrier d'adoption des listes du Parti socialiste aux élections européennes

Le bureau national du 13 janvier 2009 a adopté le calendrier d'élaboration et de désignation des listes du Parti socialiste aux élections européennes de juin prochain.

Parallèlement à l'adoption des listes, un travail sera mené sous l'égide du Bureau national pour préparer la plateforme électorale de la campagne européenne. Incluant le Manifesto du PSE, elle nécessitera une déclinaison nationale. La convention nationale de ratification des listes inter-régionales sera le point de départ de cette campagne.

Semaine du 19 janvier : Envoi de la Circulaire nationale organisant les opérations de désignation et comportant son calendrier. La circulaire fixera du 2 au 6 février la date de dépôt des candidatures. Elle précisera la mise en place par le Bureau national d'une Commission électorale de 20 membres désignés à la proportionnelle des motions.

3 février : Première réunion de la Commission électorale de mise en place des groupes de travail inter-régionaux et premier échange sur les critères de composition des listes. Chaque groupe de travail inter-régional sera composé des membres de droit, c'est-à-dire des Premiers secrétaires fédéraux et des secrétaires régionaux de la circonscription électorale européenne concernée et, si nécessaire, de membres supplémentaires pour assurer la représentation des motions.

Du 9 février au 17 février : Réunion des groupes de travail inter-régionaux mis en place par la Commission dans chaque circonscription. Cette réunion se tiendra en présence du secrétaire national aux élections, du secrétaire aux fédérations et d'autres représentants de la Commission électorale.

18 février : Réunion de la Commission électorale pour un premier échange de vues à partir du rapport des secrétaires nationaux sur les propositions des groupes de travail.

Vendredi 27 février : Réunion de la Commission électorale, décisionnelle, la veille du Conseil national.

Samedi 28 février : Conseil national d'adoption des listes.

Jeudi 12 mars : Vote des adhérents sur les propositions de listes dans chaque circonscription.

Samedi 21 mars : Convention nationale de ratification des listes et de lancement de la campagne électorale.



La culture pour tous : un idéal socialiste

Les colonnes de Buren dans les jardins du Palais-Royal à Paris. Un symbole de la politique culturelle de Jack Lang.



Les socialistes s'efforcent depuis toujours de promouvoir la culture pour tous. Convaincus de la nécessité de diffuser le plus largement possible les œuvres artistiques et littéraires, ils ont tôt fait de prendre en considération toutes les formes d'expression créatives. L'analyse

d'Alain Bergounioux, historien et conseiller aux relations avec les fondations et aux revues.

La culture est-elle un domaine réservé à la gauche ?

Il existe différentes conceptions de la culture, propres à chaque famille politique. Pour la gauche, l'idée de l'enrichissement individuel est essentielle. Elle ne fera que s'affirmer au fil du temps. Les élites bourgeoises des xix^e et xx^e siècles ont une conception plus restrictive de ce thème,

réservé, pour l'essentiel, aux tenants de la pensée et du capitalisme financier.

Dans les pas d'intellectuels liés au syndicalisme révolutionnaire, les principaux dignitaires socialistes s'en prennent alors résolument à la « culture bourgeoise » qu'ils opposent à la « culture ouvrière ». Cette critique prend effet au sein des principaux mouvements

de la littérature prolétarienne. Elle alimente le débat droite/gauche autour de la lutte pour la réduction du temps de travail. Longtemps avant le Front populaire, la question des loisirs de la classe ouvrière occupe une place de choix dans les préoccupations sociales. De nombreuses municipalités socialistes s'en font l'écho, en démocratisant l'accès à la culture.

Après la Première guerre mondiale, les questions culturelles ne sont-elles pas surtout une préoccupation communiste ?

Oui, avec la volonté de les intégrer pleinement dans une vision prolétarienne. De nombreux intellectuels n'hésitent

d'ailleurs pas à se rallier au PC pour encourager la diffusion de la littérature et de l'art, en s'inspirant du modèle soviétique. Cette influence s'exerce dans le cinéma et l'art abstrait, à partir des années 20, au travers du réalisme socialiste. La SFIO refuse de prendre part à ce mouvement, lui préférant la notion de « culture pour tous ».

Avec le Front populaire, l'influence socialiste se manifeste enfin en ciblant la vie quotidienne des Français...

L'influence de Léo Lagrange, désigné sous-secrétaire d'État sous le gouvernement Blum, s'avère déterminante. Il s'efforce de venir en aide aux milieux associatifs, afin de donner aux « loisirs ouvriers » toute leur dimension culturelle.

L'action de Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale, se révèle tout aussi importante pour favoriser l'essor de la création, avec le soutien d'artistes animés par de fortes préoccupations humanistes, sur fond de revendications sociales. Le Front populaire constitue, à cet égard, un moment décisif dans la diffusion et la promotion d'une culture de masse, à l'échelle locale, voire nationale.

Une influence socialiste bientôt dépassée par celle du gaullisme et d'André Malraux ?

Le rôle du Front populaire reste longtemps déterminant, comme celui de Jean Guéhenno, intellectuel socia-

liste des années 30, qui a repris à son compte l'idée de la diffusion culturelle, sous toutes ses formes. Les divisions de la gauche et la Guerre froide conduisent toutefois à une certaine atonie, marquée par le repli sur soi des communistes. Il faut attendre 1959 et la création, par André Malraux, d'un ministère de la Culture pour voir se dessiner un véritable changement. L'initiative en revient à un gaulliste, mais la montée en puissance de la contestation, sur fond de remise en cause de la société de consommation et de l'émergence de nouvelles formes d'expression, bouleversent l'ordre établi. Elles trouveront leur raison d'être dans les manifestations de Mai 68.

Au lendemain du Congrès d'Épinay (1971), le Parti socialiste manifeste un intérêt grandissant pour la culture...

Cet attachement se traduit par la désignation, en 1979, de Jack Lang au poste de délégué national. Le Parti s'efforce alors de porter les revendications de la société, des nouveaux mouvements et de la diversité dans son projet. La dimension culturelle y occupe une place de choix. Avec, en toile de fond, l'amélioration des conditions de vie et la réduction du temps de travail. Cette politique trouvera sa raison d'être après l'arrivée de la gauche au pouvoir. Le début d'une nouvelle ère.

Propos recueillis par Bruno Tranchant

CHRONOLOGIE

Une industrie créatrice d'emplois

Après 1981, la culture occupe une place prépondérante dans le combat socialiste. Avec l'ambition, sans cesse réaffirmée depuis, de démocratiser l'accès universel à la connaissance. « Une fois arrivée au pouvoir, la gauche s'emploie surtout à multiplier par deux le budget de la culture, au profit des collectivités locales qui s'affirment désormais comme des actrices incontournables du système », note Alain Bergounioux. Avec Jack Lang, apparaît une conception différente de celle qui prévalait jusqu'alors. Elle vise à prendre en considération toutes les formes d'expression créatives, d'où qu'elles viennent ». Les années 90 sont rythmées par des débats internes sur le rôle de la culture dans notre société et l'explosion des nouvelles technologies et ses conséquences sur la diffusion et le téléchargement. Ce qui pose la question de la place de l'individu dans ses rapports à la création. « Pour l'heure, nous nous interrogeons surtout sur les liens entre économie et culture », conclut l'historien. Question d'autant plus pressante que les industries culturelles font partie intégrante de la richesse du pays, en créant plusieurs dizaines de milliers d'emplois ». **B. T.**



RASSEMBLEMENT DES SECRÉTAIRES DE SECTION

Dimanche 1^{er} février 2009
9h30 à 17h
Grande salle de la mutualité
24, rue Saint-Victor - 75005 Paris



9h30 ouverture des portes

10h accueil des participants

Rémi Féraud : premier secrétaire de la fédération de Paris

10h05 présentation de la journée

Harlem Désir : secrétaire national à la coordination

**10h10 l'autre plan face à la crise :
la relance du pouvoir d'achat,
la défense de l'emploi**

Michel Sapin : secrétaire national à l'économie
Alain Vidalies : secrétaire national au travail et à l'emploi

Guillaume Bachelay : secrétaire national à l'industrie

10h40 débat interactif avec les participants

**11h40 éducation, santé : deux combats
au cœur de l'opposition**

Ouverture des débats : Alain Fontanel, secrétaire national à l'animation et au développement des fédérations

Bruno Julliard : secrétaire national à l'éducation

Mireille Le Corre : secrétaire nationale à la santé/sécurité sociale

11h55 témoignages vidéo: Interviews de responsables associations : santé et éducation

12h05 Christophe Borgel, secrétaire national aux élections et à la vie des fédérations : présentation du Kit de campagne

12h15 interruption des travaux : déjeuner libre

14h15 reprise des travaux

14h30 les solutions socialistes pour relancer l'économie française : la relance par l'investissement

Didier Migaud : conseiller pour les finances et la fiscalité auprès de la première secrétaire

Laurence Rossignol : secrétaire nationale à l'environnement

Nathalie Perrin : secrétaire nationale au logement
Témoins de terrain

14h50 débat interactif avec les participants

15h20 le pacte de confiance avec les collectivités territoriales

Claudy Lebreton : président de l'ADF

Alain Rousset : président de l'ARF

Marylise Lebranchu : présidente du forum des territoires

15h40 débat interactif avec les participants

16h10 intervention de Martine Aubry